



HAL
open science

Carte à la une. Représenter la protection de la nature en France : l'exemple de la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls

Johan Milian, Anne Cadoret, Lionel Laslaz

► To cite this version:

Johan Milian, Anne Cadoret, Lionel Laslaz. Carte à la une. Représenter la protection de la nature en France : l'exemple de la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls. *Géoconfluences*, 2021. hal-03351452

HAL Id: hal-03351452

<https://hal.science/hal-03351452v1>

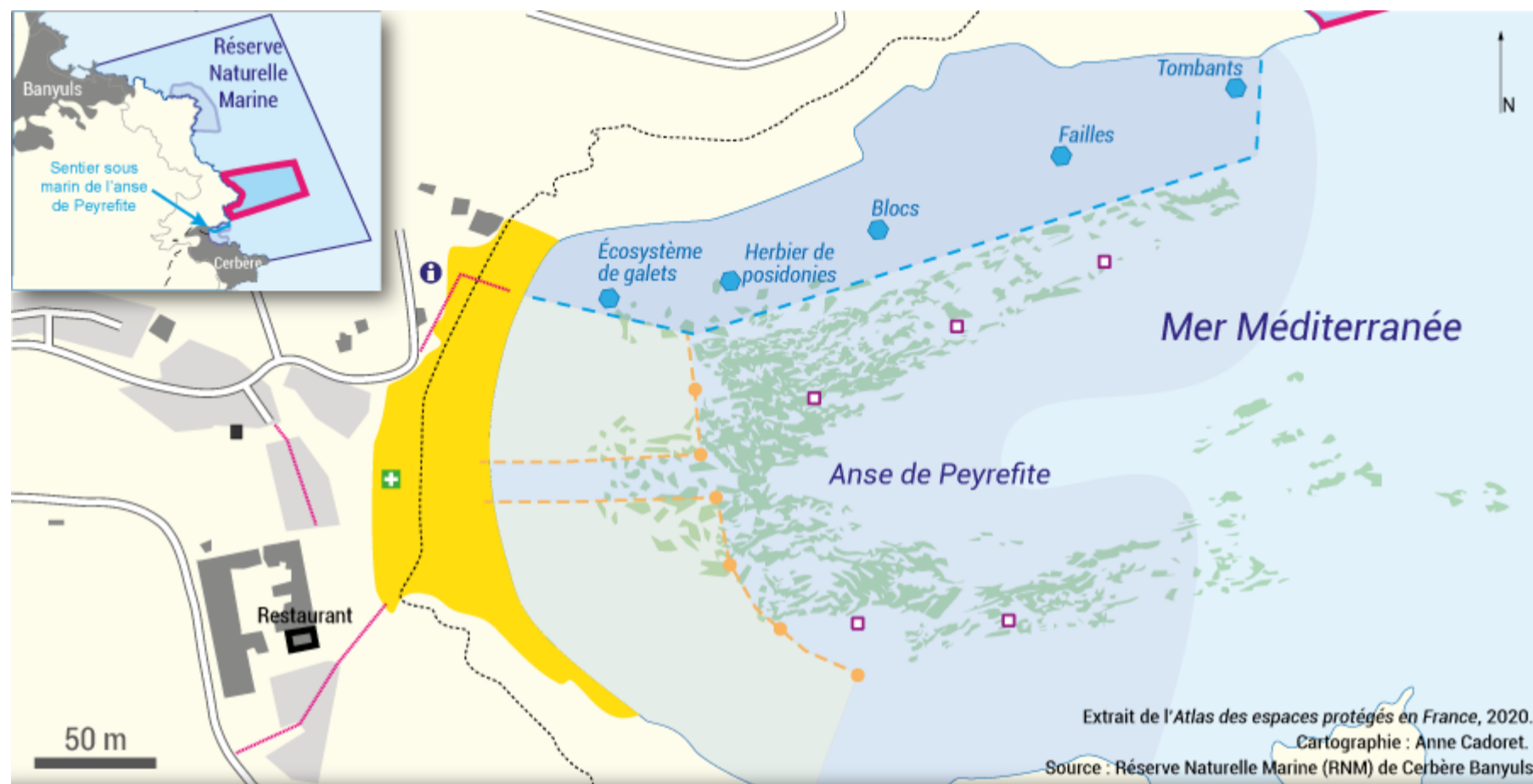
Submitted on 25 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Carte à la une. Représenter la protection de la nature en France : l'exemple de la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls

La carte de la réserve marine protégée de Cerbère-Banyuls, sur le littoral catalan français, permet de mettre en lumière la protection des milieux naturels dans un site soumis à de fortes pressions touristiques. L'intrication des pratiques touristiques et de la mise en oeuvre des mesures de protection est bien visible par la délimitation de périmètres dédiés ; elles ne s'excluent pas pour autant, comme le montrent les mesures visant à améliorer la connaissance des milieux fragiles par les usagers.



I. Une anse accessible et aménagée pour l'accueil touristique

- Espace terrestre
- Routes goudronnées
- Parkings
- Bâti
- Aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Ligne de sécurité du sentier sous-marin
- Zone de baignade
- Poste de secours
- Sentier littoral
- Plage
- Zone de balade aquatique surveillée en été

II. Des aménagements en mer pour préserver les fonds marins et sensibiliser à la conservation

- Zone de protection renforcée de la RNM (interdictions de prélèvements)
- Zone de mouillages organisés
- Herbiers de posidonies
- Dispositifs d'ancrage de bouées d'amarrage minimisant l'impact sur les herbiers
- Dispositifs d'ancrage écologique des bouées de la zone de baignade
- Sentier sous-marin avec stations d'observation comportant des panneaux immergés (depuis 2000) et audioguides sous-marins (depuis 2002)
- Poste d'information de la réserve naturelle marine

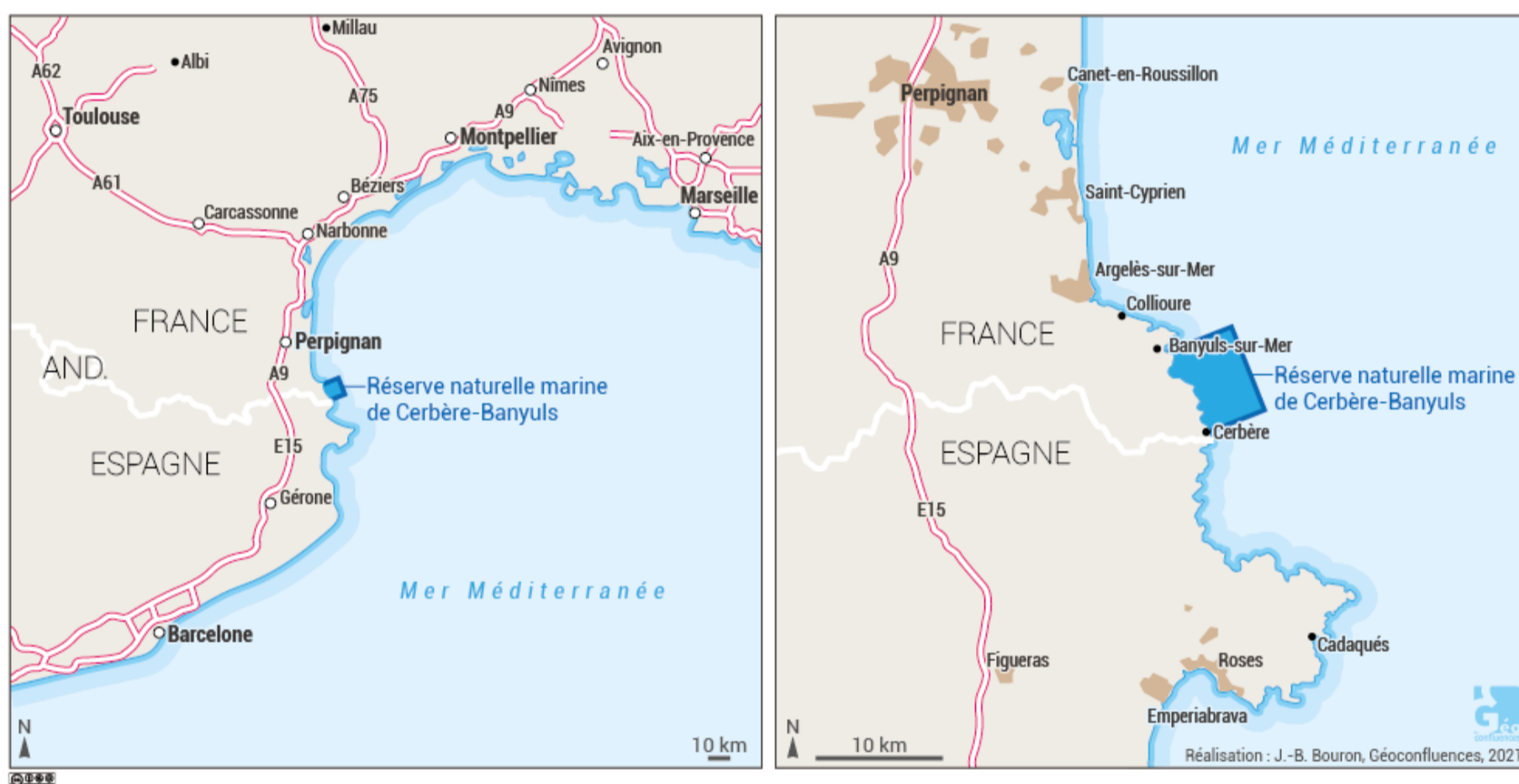
Mouillages organisés et sentiers sous-marins pour la plongée au sein de la réserve naturelle marine nationale de Cerbère-Banyuls. Réalisation : Anne Cadoret.

Sources : RNM de Cerbère-Banyuls, 2019.

Cette « carte à la une » est issue de *L'Atlas des espaces protégés en France* (Laslaz coord., Cadoret, Milian, 2020), paru aux Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, fin 2020. Cet ouvrage prolonge un premier atlas développé à l'échelle mondiale autour du thème des relations entre politiques de protection de la nature et territoires (Laslaz (dir.), 2012, *Atlas mondial des espaces protégés*). Mené à l'époque avec les éditions Autrement, il devait se doubler d'un volume spécifique au contexte français. Les péripéties du monde éditorial n'avaient alors pas pu permettre de concrétiser ce second projet qui a finalement abouti avec le concours des éditions scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle et de l'UMS Patrinat.

Rendre compte de la protection de l'environnement par un exemple concret et contextualisé

La carte choisie est extraite de la partie 4 « Conflits environnementaux et gestion des espaces protégés » de l'atlas et plus particulièrement d'un passage consacré aux questions de l'accueil et de la gestion de la fréquentation dans les espaces protégés. Réalisée à très grande échelle, la carte cible une partie de la réserve marine de Cerbère-Banyuls située sur le littoral catalan français. De taille relativement modeste (650 ha), cette réserve est toutefois la plus ancienne créée exclusivement en milieu marin (en 1974). Le choix de lui consacrer une carte s'explique d'abord par l'importance des enjeux qu'elle abrite en matière de biologie de la conservation (1 200 espèces recensées dont certaines emblématiques des objectifs de protection en mer Méditerranée comme les coraux et le mérou). Le contexte de localisation suscite aussi cet intérêt. Établie le long d'une côte soumise à une très intense fréquentation touristique estivale et à une forte pression immobilière (village de vacances et campings à proximité immédiate, infrastructures sportives, axe routier vers l'Espagne et voie ferrée à 200 mètres), la réserve ne peut en protéger qu'un linéaire limité (6,5 km); elle a toutefois joué un rôle important en haute mer notamment par rapport à la régulation de la pêche. Assez bien acceptée par la population locale pour qui elle constitue le moyen de protéger les parties de la côte considérées comme les plus belles, elle est dotée d'une gestion rigoureuse depuis près de cinquante ans, notamment avec une forte implication depuis l'origine d'équipes scientifiques. Elle a rejoint la liste verte des aires protégées en 2018, label international octroyé par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) valorisant les sites et les pratiques exemplaires en matière de conservation.



Localisation de la réserve naturelle marine à l'échelle régionale et locale.

L'utilisation conjointe de différentes bases de données a été nécessaire pour concevoir cette carte, données complétées par l'expertise de l'équipe de techniciens de la réserve naturelle. Pour préparer un premier calque de travail à très grande échelle, la géographe-cartographe a mobilisé initialement une image satellite afin de situer et de dessiner les principales caractéristiques de géographie physique ainsi que quelques aménagements indispensables à la compréhension du contexte. Dans un second temps, l'interface du *Géoportail* a permis de positionner en médaillon les limites de la zone de protection renforcée qu'on discerne juste au nord de la carte. Enfin, dans un troisième temps, est intervenue l'inclusion de données sur les habitats à haute valeur patrimoniale, notamment les herbiers de posidonie. L'autrice s'est procuré une carte auprès du gestionnaire de la Réserve à partir de laquelle elle a redessiné les unités identifiées. Des allers-retours sont ensuite intervenus avec le gestionnaire pour la validation des informations et procéder à quelques ajustements. Ainsi, il s'est avéré que, sur les cartographies existantes disponibles, la localisation de la cabane d'information-sensibilisation de la réserve était erronée.

Au-delà des éléments informatifs descriptifs déjà en eux-mêmes très intéressants, que dit cette carte ? Quelle est sa plus-value démonstrative ? Elle matérialise à très grande échelle la multifonctionnalité d'un espace sous forte pression touristique, soumis désormais à une diversification des usages et des lieux de pratiques. Elle spatialise l'intrication des enjeux existants et des arbitrages effectués pour intégrer au sein de l'espace protégé une réalité de pratiques (sa fréquentation par des activités ludo-sportives : plaisance, baignade, plongée), sensibiliser les visiteurs et offrir des aménagements spécifiques alliant pratique, éducation à l'environnement et approche scientifique. Le sentier sous-marin de découverte en est la composante la plus connue (c'est le plus ancien de France). 30000 visiteurs l'ont emprunté à l'été 2019, le long d'un court trajet accessible au grand public, qui présente par étapes les différents écosystèmes rencontrés et les problèmes qui peuvent se poser (effets des usages, pollution, évolution du milieu).

La carte traduit également le territoire de normes et de pratiques qu'a produit cette gouvernance environnementale réunissant les parties-prenantes (gestionnaire de la réserve, associations de pratiquants, organisations de défense de l'environnement, administrations - la mise en place des panneaux explicatifs ou de bouées d'amarrage en mer nécessitant des autorisations spécifiques -). Ainsi, la carte devient un support pour s'interroger sur les dynamiques d'interface, celles qui relient les espaces terrestre et marin tant au niveau physique qu'au niveau de la sphère d'acteurs concernés et impliqués dans l'aménagement de cette anse, comme par exemple à travers la mise en cohérence de politiques publiques (d'accessibilité, de conservation, d'éducation à l'environnement, de sécurité littorale, etc.). Elle offre un point de départ pour évoquer un système plus complexe, où le tourisme joue un rôle majeur : car pourquoi un tel aménagement à cet endroit ? Il permet de concentrer les visiteurs sur un espace moins vulnérable. La conception de cette carte a ainsi nécessité un regard informé à la fois sur les enjeux de fragilité des milieux, la caractérisation des intérêts en présence et des usages et donc les tensions qui les traversent.

Produire un atlas sur les espaces protégés du point de vue des sciences sociales

Les cartes sur la protection de la nature en France se sont largement multipliées et diffusées depuis notamment l'apparition d'interfaces en ligne vers des Systèmes d'Information Géographique, comme ceux de l'UICN (*Protectedplanet*, base du WCMC) ou l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, donnant accès à des bases de données souvent compliquées et rébarbatives pour le néophyte. Des atlas spécifiques existent par ailleurs sur la répartition des espèces, les dynamiques de populations, mais restent circonscrits aux informations et aux aspects strictement écologiques.

L'objectif consistait ici à présenter les espaces protégés comme les résultats et le lieu d'interactions sociales diverses, d'illustrer les différentes logiques à l'œuvre au sein des espaces protégés, de montrer les usages et les pratiques qui y ont cours ; la réalisation des cartes devait également souligner les centres névralgiques, les lieux de tensions, les espaces de la confrontation entre ces mêmes usages. Cette approche était de ce point de vue innovante pour la collection « Patrimoines naturels », habituée à traiter les espaces protégés comme des « périmètres donnés » et des espèces qu'ils recèlent. Elle appuie la dimension sociale et politique qui est au cœur de l'analyse des géographes. Dans les environnements présents, fruits en partie des politiques de gestion antérieures, les espaces protégés (encadré 1) constituent autant de territoires d'observation que la carte, tout à la fois objet visuel et vecteur de visibilisation des interactions sociales, peut contribuer à comprendre et à dessiner. Au même titre que pour d'autres politiques publiques à vocation (ou coloration) environnementale, l'atlas permet plus aisément de les comprendre et de les analyser.

Encadré 1. Espaces protégés ?

L'espace protégé est considéré dans l'atlas comme une « étendue socialement investie de valeurs, délimitée, bornée (avec des limites matérialisées sur le terrain), l'espace protégé peut comporter plusieurs « zones » indiquant un gradient de mise en valeur du territoire qui s'accroît vers le pourtour et un gradient inverse de protection de l'environnement (plus forte au centre, moindre en périphérie pour les parcs nationaux français par exemple). Au sein de ce zonage, les pouvoirs publics (quelle qu'en soit l'échelle), des particuliers ou des associations, décrètent des mesures de protection (paysages, patrimoines, faune, flore - dans leur globalité ou autour d'une espèce en particulier -), en s'appuyant sur des législations et des réglementations, parfois spécifiques à chaque « zone ». L'espace protégé est administré et géré par des États, des administrations publiques (Établissements Publics Administratifs), des collectivités territoriales, des associations ou des organismes de gestion ; il se superpose à des territoires, souvent caractérisés par de forts enjeux (« contenu » de l'espace concerné, menace sur ce dernier), qui ont justifié la « nécessité » politique de protection. »

Définition des auteurs, reprise dans le glossaire de *Géoconfluences*.

La production cartographique de l'atlas a supposé, en amont, outre une réflexion sur les types de données à acquérir, un traitement des données collectées, impliquant une méthodologie rigoureuse pour rendre compte des processus spatiaux. Du point de vue de la conception des cartes figurant dans l'atlas, le principal souci des auteurs a été que la carte doit à la fois se suffire à elle-même (être intelligible, par sa légende, sa sémiologie, sa lisibilité) et faire écho au texte de la même double page, sans nécessairement y être commentée faute de signes. Les exemples qui figurent sur les illustrations sont développés de manière plus ou moins rapide, et au milieu d'autres que le support ne permet pas d'illustrer graphiquement. En prenant du recul, les cartes et leur regroupement dans un atlas montrent aussi toutes leurs limites : concision des textes les accompagnant, appauvrissant parfois l'analyse ; choix d'un contexte spatial (pourquoi cet exemple et pas un autre, en quoi est-il plus démonstratif dans le cadre de la problématique de la double page ?) ; impossibilité de développer les changements d'échelles pour un même territoire ; nécessaire recul critique sur la carte produite, notamment faute de place et des choix orientés qu'elle implique.

Conclusion

De cette expérience éditoriale illustrée par cette carte, inédite jusqu'alors, résultent plusieurs enseignements majeurs, que l'appétence du géographe pour la carte permet de remettre en perspective. L'atlas a obligé à collecter les données les plus réactualisées possible, ce qui n'est pas toujours évident au regard des productions disponibles. À cette fin, seul un travail de terrain complémentaire, basé sur des observations fines, permet de mettre à jour les analyses. Le travail en partenariat conduit dans le cadre de l'atlas avec des gestionnaires locaux ou les structures nationales les regroupant a permis en partie cet approvisionnement en matériaux récents et en données sources. L'approche sociale et politique des faits spatiaux abordés dans l'atlas constitue une nouveauté dans cette collection et permet de ce point de vue de s'adresser à un public non coutumier de ces questions. S'il permet de mettre en avant la spécificité et l'intérêt d'une étude géographique des questions environnementales, alors l'atlas aura en partie rempli sa mission.

Bibliographie

- Cadoret A., 2011, «Analyse des processus conflictuels. Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon», *L'Espace Géographique*, n°3, p. 231-244.
- Laslaz L. (dir.), 2012, *Atlas mondial des espaces protégés. Les sociétés face à la nature*, Autrement, coll. Atlas/Monde 96 p.
- Laslaz L. (coord.), Cadoret A., Milian J., 2020, *L'Atlas des espaces protégés en France. Des territoires en partage*, Éditions scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 120 p.

Mots-clés :

Retrouvez les mots-clés de cet article dans le glossaire : aires marines protégées ; conservation ; écosystèmes ; espaces protégés ; herbiers de posidonie ; littoral ; mer Méditerranée ; protection.

Johan MILIAN

Maître de conférences en géographie et aménagement, université Paris 8, UMR 7533 LADYSS

Anne CADORET

Maîtresse de conférences en géographie et aménagement, Aix-Marseille Université, UMR 7303TELEMME

Lionel LASLAZ

Maître de conférences HDR en géographie et aménagement, Université Savoie Mont Blanc, UMR 5204

Pour citer cet article :

- Johan Milian, Anne Cadoret et Lionel Laslaz, « Représenter la protection de la nature en France : l'exemple de la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls », *Carte à la une de Géoconfluences*, septembre 2021.